



Rapport aux membres - Association communautaire du Lac Malaga 2019-2020

Rapport du président

- Comme prévu, nous avons terminé l'exercice financier 2019-2020 avec un déficit de près de 8 500 \$. Heureusement, notre surplus accumulé nous a permis d'absorber ce manque à gagner attribuable au nouveau contrat de déneigement. Malgré les déficits subis au cours des deux dernières années, nous disposons encore d'une réserve de près de 15 000 \$ pour faire face aux imprévus.
- Pour l'an prochain, l'augmentation de cotisation de 100 \$ votée l'an dernier nous permettra de retrouver l'équilibre budgétaire. Étant donné l'effort fourni cette année, le Conseil a jugé opportun **de ne pas augmenter les cotisations** pour le prochain exercice.
- Comme nous avons maintenant les adresses courriel de la vaste majorité de nos membres, nous avons commencé à utiliser ce moyen pour communiquer. Ceci nous permettra de réduire nos coûts tout en nous donnant la possibilité de vous faire parvenir de l'information pertinente en temps opportun. À cette fin, veuillez vous assurer d'inclure lac-malaga@outlook.com dans votre liste de contacts.
- Au cours des dernières semaines, nous avons commencé à tester la possibilité d'offrir l'option de payer la cotisation annuelle par transfert Interac. Les essais ont été concluants et cette option sera disponible l'an prochain.
- Compte tenu des événements des derniers mois, les membres actuels du Conseil d'administration ont tous accepté de continuer leur mandat pour une autre année ; je les en remercie. Comme il est toujours important de penser à la relève, j'invite ceux qui seraient intéressés à éventuellement s'impliquer dans la gestion de l'Association à nous faire part de leur intérêt. Il sera ainsi plus facile de planifier la succession au Conseil.

André Bergeron, président

Rapport du responsable du chemin

- L'hiver 2019 a été particulièrement difficile, ce qui a engendré plusieurs problématiques au niveau du chemin. Plusieurs zones instables (ventres de bœuf) et des trous ont été observés. Le dégel tardif et la pluie ont eu pour effet que les travaux de colmatage des trous et le nivellement du chemin ont été retardés par rapport aux années précédentes.
- Les travaux réalisés en 2019 ont consisté à la mise en place de pierre concassée de calibre MG 20 (0-3/4 po) à 17 endroits sur le chemin. Un total de 14.5 voyages (371 TM) a été mis en place incluant un voyage pour le colmatage des trous en 2020.
- L'hiver 2020 a été plus clément ce qui a eu pour effet que très peu de dommage ont été observé au niveau du chemin ce printemps. Le colmatage des trous a été réalisé ce printemps par M. Lacasse.
- Dans le but de préserver l'intégrité du chemin, les travaux qui sont planifiés pour l'année 2020 sont les suivants :
 - Mise en place de pierre concassée à environ une dizaine d'endroits
 - Enlèvement de roches à quelques endroits
 - Enlèvement d'un ponceau et reprofilage d'un fossé
 - Nivellement du chemin

Le budget prévu pour ces travaux est similaire à celui de l'année 2019.

Marcel Martineau, responsable du chemin

Rapport du responsable de l'environnement

- Faisant suite à l'inventaire des plantes aquatiques et la caractérisations des deltas de sédiments produits en 2018, l'année 2019 s'est avérée un retour à la normale en terme environnemental.
- Les prélèvements relatifs à la qualité de l'eau de surface ont été réalisés par l'organisme RAPPEL et les résultats des trois campagnes de prélèvements se sont avérés encore une fois des meilleurs. Selon les critères du ministère de l'Environnement, **l'eau du lac Malaga pour 2019 était excellente pour tout usage récréatif**, la présence de coliformes fécaux étant en deçà des normes en vigueur. Pour 2020, le premier échantillonnage vient d'être effectué en juin et deux autres suivront comme à chaque année.
- Si tout semble bien aller, les précautions d'usage et la vigilance doivent être présentes à notre esprit en tout temps afin de préserver notre environnement unique.
 - Le respect de la bande riveraine (10 mètres) est essentiel à la bonne santé du lac. Pour les endroits dénudés, la plantation d'arbres et arbustes est un bienfait pour l'écologie de la rive. La coupe d'arbres pour améliorer la « vue » sur le lac est à proscrire, même en dehors des limites de la bande riveraine. Un permis de la municipalité est d'ailleurs requis pour l'abattage des arbres.

- Le nettoyage des embarcations ayant navigué sur d'autres plans d'eau est obligatoire afin d'éviter le transport d'algues et plantes envahissantes aussi nuisibles que coûteuses à éliminer. Plusieurs exemples de lacs voisins sont là pour nous le rappeler.
- Un suivi adéquat pour limiter la sédimentation du lac via ses deltas sera mis en place selon les besoins énoncés dans le rapport de 2018.
- Enfin, la vérification des systèmes septiques résidentiels mis de l'avant par la municipalité d'Austin permettra de s'assurer que les normes en vigueur sont respectées, assurant cette portion de la qualité de l'eau de notre lac.
- Un dernier point concernant l'environnement « auditif »... Les outils divers (tondeuses, taille-bordures, scies rondes, etc.) sont à éliminer autant que possible les dimanches. Un environnement de qualité passe aussi par le respect de ses voisins et du besoin de tranquillité de tous, au moins un jour par semaine.

Jean Dumont, responsable de l'environnement

Rapport du trésorier

Quelques explications à propos du rapport financier 2019-2020 (page suivante)

- Tous les membres de l'Association ont payé leur cotisation. Le montant total est moindre que celui de 2018 parce que certains avaient payé d'avance pour 2019.
- Pour les travaux du chemin, en plus des travaux réguliers d'entretien, ce montant inclut aussi le ramassage des branches et certains travaux d'urgence (arbres ou branches tombés habituellement suite à une tempête, coupe de roseaux obstruant la vision aux sorties du lac) et location d'équipement pour déchiquetage des branches et pour remplir les nids de poule.
- Pas de test d'eau payé cette année. Les travaux de Rappel ont été payés en avril 2019 donc pas sur le budget 19-20
- Les frais de gestion comprennent les frais de service de la Caisse qui se sont élevés à 156,15 \$ ainsi que les poteaux et affiches (247,84 \$).

Budget 2020

- Avec l'augmentation des cotisations votée l'an dernier, les revenus de l'association s'établiront à 37 250 \$ pour l'exercice 2020-2021 alors que les prévisions de dépenses s'élèvent à 36 500 \$. À la fin de l'exercice, notre réserve (surplus accumulé) devrait donc se chiffrer à environ 15 000 \$.

Marcel Arcand, trésorier

Rapport financier / Financial report 2019-2020

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-20	Budget 20-21
Cotisations /Dues	\$27885.00	\$27560.00	\$28095.00	\$27900.00	\$37235,00
Austin	\$0.00	\$0.00	\$3000.85	\$0	\$0
Intérêts/Interests	\$245.52	\$115.55	\$126.67	\$184.49	\$150
Recettes/Revenues	\$28130.52	\$27675.55	\$31222.52	\$28084,49	\$37385,00

Neige/Snow	\$13969.46	\$13969.46	\$19229.57	\$19 806.46	\$20400,00
Chemin/Road	\$9681.33	\$10542.28	\$14584.03	\$15395,88	\$15500,00
Assurances/ Insurance	\$246.74	\$208.37	\$219.49	\$265,27	\$300,00
Eau/Water tests	\$0.00	\$0.00	\$5096.51	\$0	\$0
Cotisation / Membership	\$70.00	\$110.00	\$25.00	\$0	\$0
Frais de gestion/ Administration	\$716.38	\$617.40	\$1306.95	\$1009,67	\$750.00
Taxes	\$9.84	\$10.09	\$10.36	\$10.29	\$11,00
Déboursés/ Disbursements	\$24693.75	\$25457.60	\$40471.91	\$36487,57	\$36961,00

Surplus/Déficit	+\$3436.77	+\$2217.95	-\$9249.39	-\$8403,08	+\$424,00
------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

Solde/Balance	\$30178.33	\$32396.28	\$23146.89	\$14743,81	\$15167,81
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

2017

2018

2019

2020

Marcel Arcand, trésorier - Mai 2020